



SCIENCES HUMAINES
& SOCIALES

Appel International Research Project (IRP)

Date d'ouverture des dépôts

01/04/2026

Date limite des dépôts

19/05/2026

L'outil de coopération internationale IRP (*International Research Project*) est destiné à accompagner un projet ciblé de recherche collaborative entre un ou plusieurs laboratoires du CNRS et des laboratoires d'un ou deux pays étrangers ayant déjà démontré leur capacité à collaborer ensemble. D'une durée de trois ou cinq années, il permet de fédérer un collectif de recherche pouvant à terme candidater à des appels à projets européens et internationaux.

IRP - International Research Project

Moyens

Les crédits alloués annuellement à l'unité porteuse du projet, d'un **montant maximal de 14 000€**, financent l'organisation de **rencontres scientifiques** en France et dans les pays des partenaires (ateliers, séminaires scientifiques ou écoles thématiques) et la **mobilité** des équipes impliquées.

- Aucun salaire ne peut être pris en charge sur les crédits alloués par le CNRS à l'IRP.
- Une partie des financements (maximum 20% par an) peut être utilisée pour d'autres dépenses.
- Les crédits alloués sont des subventions d'état et les sommes non engagées ne peuvent donc pas être reportées sur l'année suivante.
- Les partenaires français et étrangers peuvent abonder le budget de l'IRP.

Critères d'éligibilité

- La coordination du projet

L'IRP doit être porté par une unité du CNRS Sciences humaines & sociales (UMR, UAR ou IRL).

Le coordinateur/la coordinatrice peut être indifféremment un.e chercheur.e ou un.e enseignant.e-chercheur.e, membre permanent rattaché.e à cette unité. Les personnels non-permanents (doctorants et post-doctorants notamment) ne peuvent pas coordonner un IRP.

Il est possible de mettre en place des co-coordinations de projet. Celles-ci ne peuvent concerner que des chercheur.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s, membres permanents rattaché.e.s à la même unité ou à une autre UMR, UAR ou IRL participant au consortium. Dans le cas d'une co-direction opérée par des chercheur.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s affecté.e.s à des unités distinctes, il conviendra de définir une seule unité de gestion du budget alloué.



- Le consortium

Le consortium doit inclure des partenaires étrangers (on notera que les unités du CNRS à l'étranger - UMIFRE, IRL et UAR à l'étranger - sont considérées comme des partenaires français du consortium).

- Critères pour la composition du consortium :

- Localisation des équipes : **maximum de 2 pays étrangers impliqués (mais plusieurs partenaires d'un même pays peuvent participer au projet)**
- Nombre d'équipes : maximum de 10 équipes impliquées, qui devront donner leur accord sur la constitution du consortium
- Historique du réseau : les partenaires doivent déjà avoir collaboré par le passé

Chaque année, un bilan financier est requis au.x coordinateur.s du projet et une synthèse de l'activité scientifique sera demandée au terme de la 3^{ème} ou/et de la 5^{ème} année.

Évaluation des demandes

Les propositions d'IRP sont évaluées selon les critères suivants :

- Qualité scientifique du projet
- Intérêt de la collaboration à l'international
- Qualité scientifique et complémentarité des équipes
- Équilibre de la répartition des activités scientifiques entre les partenaires
- Participation de jeunes chercheurs et chercheuses
- Éthique et justification financière

Dans le cadre de la candidature sur NOA, les porteurs seront invités à préciser si leur projet d'IRP aura vocation à répondre à un programme de financement européen à terme.

Calendrier

- La date limite de dépôt est fixée au 15 mai 2026 (16h, heure de Paris).
- **Les dossiers complets doivent être uniquement remis via la plateforme dédiée NOA. L'ouverture de la plateforme pour les dépôts est fixée au 1^{er} avril 2026.**
- 20 juillet 2026 : Publication des projets présélectionnés (sous réserve de budget disponible et de l'avis positif du FSD)
- Date indicative de début des projets sélectionnés : 1er février 2027

Dans la phase de préparation des dossiers, les porteurs de projet peuvent contacter les DAS de section pour toute question relative au positionnement scientifique du projet ou le pôle international pour toute question administrative (contact : Béatrice Heudes – beatrice.heudes@cnrs.fr). Une FAQ est également mise à disposition.



SCIENCES HUMAINES
& SOCIALES

Comment soumettre une proposition ?

Si vous travaillez dans une unité CNRS, connectez-vous à NOA : <https://noa.cnrs.fr/#/accueil> via la fédération d'identité, puis choisissez "CNRS - Personnels des unités" dans la liste.

Avant de vous inscrire sur NOA, nous vous remercions de vérifier auprès de vos gestionnaires votre enregistrement dans Reseda et de candidater avec vos adresses emails inscrites dans Réséda sur NOA. Pour tout problème technique, merci de solliciter l'assistance technique directement via l'outil NOA.